

Afrique du Sud : « Tuez le fermier, tuez le Boer », une chanson comme une autre



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 04 novembre 2022

Source [Boulevard Voltaire] : La nation arc-en-ciel africaine, à qui on promettait des lendemains qui chantent depuis la fin du système d'apartheid, vit sous un ciel sombre. À ce ciel très sombre sont venus s'ajouter, au début du mois de septembre, des nuages encore plus menaçants.

En effet, dans ce pays miné par une haine anti-Blanc fomentée par des extrémistes et par un discours officiel qui laisse aller sans réagir, une récente décision judiciaire est venue fragiliser encore une situation sécuritaire déjà extrêmement précaire.

En 2013, Julius Malema créait dans la province du Limpopo, au nord de Johannesburg, l'EFF (Economic Freedom Fighters), un mouvement [politique](#) censé lutter, entre autres, contre la prédominance des fermiers blancs dans l'agriculture sud-africaine, pourtant la plus efficace du continent. Pour cela, Malema avait inventé un slogan sous forme de chanson macabre intitulée « Kill the Boer » (« Tuez le fermier »). C'est à ce moment-là que les attaques de fermes tenues par les fermiers blancs ont commencé. Malgré les protestations de la communauté afrikaner, les premiers développeurs du pays depuis le XVIIe siècle, aucune autorité officielle ne s'était élevée fermement contre cette incitation chantée à la haine raciale.

Devant la dégradation de la situation sécuritaire, une organisation regroupant des fermiers avait déposé [plainte devant l'Equality Court](#) de la cour de Johannesburg contre cette chanson haineuse. Rendu rapidement par le juge Edwin Molahleli, le verdict tombé en septembre stipulait que « Tuez le fermier, tuez le Boer » n'était... qu'une chanson comme une autre et qu'elle avait le droit d'être chantée dans tout le pays !

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

04/11/2022 01:00